

Aujourd'hui, sur la base de mesures spéciales liées aux nouvelles gripes et autres maladies infectieuses, «l'état d'urgence » à été déclaré.

Je vous prie chers citoyens et citoyennes, une complète coopération afin de réduire la propagation de la COVID_19.

Je tiens tout d'abord, à remercier profondément les équipes médicales, mais aussi toutes les personnes qui durant les fêtes de fin d'années, ont travaillées sans relâchent afin que nous bénéficions de services publics. Très sincèrement, un grand merci à vous.

A l'état national, les infections à la COVID-19 ont considérablement augmentées; Dans la préfecture seule de Hyogo, au-delà de 70% des lits hospitaliers sont occupés, non seulement par des patients symptomatiques au virus mais amenant ainsi à une difficultés de la prise en charge des autres patients atteints de maladie grave.

Je n'ai d'autre choix que de vous informer, que la situation actuelle mènera vraisemblablement à l'effondrement potentiel des enceintes hospitalières.

La ville de Himeji a recensée au mois de décembre près de 435 cas de personnes infectées, de plus, en ce début d'année et ce, en 10 jours seulement, 206 cas de personnes infectées ont été comptabilisés. Dû à la rapide hausse de l'épidémie, 40 personnes ont malheureusement décédées. C'est pourquoi je vous demande une nouvelle fois de bien comprendre la gravité de la situation actuelle.

De manière à enrayer l'épidémie, chacun d'entre nous ce doit de respecter assiduellement les mesures mise en place précédemment, nous permettant ainsi de contrôler la propagation du virus et par conséquent, réduire l'apparition de nouveau cas.

Chaque citoyens et citoyennes ce doit de ce protéger, mais aussi de protéger son entourage, cela en respectant les mesures d'hygiènes, avec le port du masque et un lavage régulier des mains, avec le respect de la règles des 3 « Mitsu »* et pour finir la limitation des déplacements à l'extérieur, plus exactement au-delà de 20 heures.

En réponse à la déclaration d'état d'urgence, la ville de Himeji va mettre en place:

- Une équipe spécialisée dans la recherche des maladies épidémiologique, avec pour priorité les centres accueillants des personnes âgées
- Les patients en attentes d'une hospitalisation et nécessitants des soins médicaux réguliers seront prioritaires pour « les soins médicaux à domicile »
- « Une salle de préparation des vaccins à la COVID-19 » sera crée afin de bénéficier d'une vaccination immédiate après son approbation

Cela ce fera entre autre avec le renforcement de la fonction du centre de santé :

Je conçois que je demande de nouveau à chacun de vous beaucoup de patience et de courage face aux désagréments dûs l'état d'urgence, néanmoins, ceci est une nécessité pour protéger la santé de mes chers citoyens et citoyennes, et je m'efforcerais à ce que la ville entière unissent ses forces dans cette lutte.

En cette période difficile, je vous demande la plus sincère compréhension et coopération .

*les 3 « mitsu »

-évittez les espaces clos et non-ventilés

-évittez les espaces fortement fréquentés

-évittez les situations de contact étroit avec des personnes extérieures